

pour une éducation permanente pour tous tout au long de la vie

Dans la continuité des orientations du Comité National de Libération, de la charte de l'UNESCO, de la fondation de Peuple et Culture, des différents plans de modernisation des années 1950 aux années 1980, nous pensons que le droit à la formation pour tous est essentiel pour la vie démocratique, le lien social, la lutte contre tous les totalitarismes, la lutte contre le chômage.

Nous pensons que nous devons pouvoir apprendre et nous former tout au long de la vie.

Nous pensons que la formation permanente tout au long de la vie est un droit. Un droit qui reste encore et toujours à conquérir !

L'éducation populaire, aux côtés d'autres forces sociales, a permis en 1971 l'inscription législative du droit à la formation et son financement. L'évolution du marché de l'emploi a entraîné l'ANPE puis Pôle emploi à développer des politiques de formation pour les personnes au chômage. Des associations, l'Etat, les Conseils départementaux ont mis en œuvre des politiques d'insertion par l'activité économique. La création des régions a permis le développement de politiques régionales de formation. L'Union Européenne, par ses orientations et ses financements FSE a soutenu l'ensemble de ses orientations. Malgré l'ensemble de ces moyens conséquents, ce droit à la formation a progressivement glissé vers la seule formation professionnelle et poursuit sa spécialisation vers une formation professionnelle qualifiante, donc technique, opérationnelle à court terme. Plus encore, elle devient un outil au service de l'entreprise seulement, de la productivité inscrite comme une fin et non comme une conséquence. Elle devient le contraire des intentions de départ : développer la qualification de tous, la créativité, la ré-orientation, le plaisir d'apprendre, un rapport positif aux savoirs, l'initiative individuelle et collective.

Nous voulons en conséquence nous donner à nouveau les moyens de convaincre l'ensemble des forces sociales d'inscrire un droit à la formation pour tous tout au long de la vie en réformant le droit restrictif actuel, en réorientant les moyens financiers, en assouplissant l'accès aux formations, en informant tous les citoyens de leurs droits.



**Nous
voulons des
formations**

...

... au service des humains, considérés en priorité comme des sujets et non au service d'agents, simples pièces d'un rouage qu'il faut maintenir bien huilées et articulées aux autres,

... au service de la liberté de chacun et non au service de la productivité de chacun,

... pour la montée en capacité de création de tous¹ et non pour lutter contre le chômage dans une course éperdue (d'avance),

... pour évaluer des trajectoires et des évolutions à moyen-long terme et non des satisfactions démagogiques à court terme, pour inscrire nos actions et activités dans le temps plutôt que de les essorer par demande de rentabilité court terme,

... qui ne prennent pas le prétexte technique comme unique objet/enjeu/priorité, mais l'inscrivent au service des finalités posées par les individus et structures eux-mêmes

¹ approfondir serait nécessaire en distinguant emploi et activité, emploi et travail, travail et oeuvre et en posant la question de hiérarchie entre chacun : par exemple, l'emploi crée l'activité ou l'inverse ?

**Premiers
signataires**